

Protocole de rentrée : en attendant le prochain scénario.....rue de Grenelle, rien de nouveau !

C'est désormais une habitude, Jean Michel Blanquer s'adresse aux enseignant.es et personnels du monde éducatif par média interposés. Jeudi 20 août, il fallait se brancher sur le 20 heures de France 2 pour tenter d'en savoir plus au sujet de la rentrée 2020, une rentrée des classes sous le signe de la Covid, une rentrée des classes également sous le signe de l'impréparation.

Alors même qu'une fédération de parents d'élèves de l'enseignement public se mobilise (FCPE) en lançant une pétition depuis son site⁽¹⁾, alors même que la rentrée approche à grands pas (moins de 10 jours), le ministre de l'Éducation nationale avance lui à l'aveugle tout en foulant les tapis rouge de différents média, des journaux people aux réseaux sociaux jusqu'au 20 heures de France Télévision.

Le dialogue social n'est décidément toujours pas à l'ordre du jour dans les couloirs de la rue de Grenelle puisqu'on préfère y ignorer les organisations syndicales.

Avant son intervention, on se rappelle que les acteurs du monde éducatif ne disposaient pour toute lecture que celle du protocole sanitaire publié début juillet 2020 ⁽²⁾ relatant « d'un scénario a minima », celui d'une faible circulation du virus. Après son intervention, on comprend alors qu'il en reste de même ou presque puisque le seul changement annoncé ne concerne que la systématisation du port du masque pour les personnels et les élèves de plus de onze ans dans les espaces clos. A noter toutefois, que les familles devront fournir les masques sachant qu'après tout elles disposent de moyens suffisant pour le faire grâce à l'allocation rentrée dont l'utilisation a été moquée par certains politiques en ce mois d'août !

Toujours rien en cas d'une augmentation de la propagation du virus sur le territoire, aucune évolution s'agissant du protocole n'est envisagée ? Quelle procédure adopter en cas de détection de cas de Covid d'un établissement scolaire ? Toutes les situations à risque seront-elles jugées localement sans faire l'objet d'une procédure cadrée au niveau national ? Tout porte à le croire ! Comme lu sur les réseaux sociaux : « Après le présentiel, le distanciel, voilà venu le temps du démerdentiel ! ». Le rire est lui aussi contagieux !

Pour le **SUNDEP Solidaires**, il est dorénavant plus que temps que des réponses claires soient fournies à tous les personnels du monde éducatif. Un nouveau protocole sanitaire où conditions d'apprentissage des élèves, règles sanitaires et respect des droits de tout.es doit être lisible. Sa rédaction doit convoquer tous les acteurs du secteur public comme privé sous contrat, les organisations syndicales doivent bien sûr y être largement associées.

(1) : <https://www.fcpe.asso.fr/petition/petition-covid-19-les-demandes-urgentes-des-parents-deleves-pour-la-rentree-2020>

(2) <https://www.education.gouv.fr/rentree-2020-modalites-pratiques-305467>